

## 1- CONTEXTE

Aux c t s de la collectivit  depuis l' laboration de son programme d'action Agenda 21 en 2012, l'Ifr ee accompagne aujourd'hui la Ville d'Angoul me dans le but de contribuer   la r alisation des actions identifi es dans le programme d'actions de l'Agenda 21 interne et confi es   des groupes de travail compos s de r f rents Agenda 21 volontaires mais  galement dans le programme d'actions de l'Agenda 21 territorial port  par des  quipes projets compos es d'agents volontaires (chefs de projet et services concern s) et de partenaires (associations, autres collectivit s territoriales, chambres consulaires, acteurs  conomiques locaux...). L'Ifr ee vient  galement en appui aupr s de la mission D veloppement durable de la Ville pour  laborer le dispositif de capitalisation et animer la d marche globale.

## 2- OBJECTIFS

En 2015, cette mission vise les objectifs suivants :

- Contribuer   la r alisation des actions identifi es dans le programme d'actions Agenda 21 local,
- Construire et r aliser conjointement le dispositif de capitalisation des actions du programme d'actions et de la d marche Agenda 21 local,
- Renforcer l'int gration du d veloppement durable dans les projets de services et les fiches de postes des agents.

En 2016, l'accompagnement de l'Ifr ee se r alise dans le cadre des objectifs suivants :

- Aider   la formalisation de l' volution de l'Agenda 21 local vers un projet d'innovation soci tale « Tous acteurs du D veloppement durable »,
- Co-animer l'Agenda 21 interne : int gration du D veloppement durable dans les projets de services, mise en  uvre du programme d'actions Agenda 21 interne,
- Co-animer l'Agenda 21 externe : animation « d' quipes-projets », Appui de la mission D veloppement durable de la ville dans une « animation relais » entre les  lus et les services de la Ville et les initiatives citoyennes angoumoises contribuant   la prise en compte du D veloppement durable sur le territoire.

## 3- REALISATION

### **Appui   la formalisation de la nouvelle feuille de route « Tous acteurs du D veloppement durable »**

Cette  tape consistait   d finir la nouvelle feuille de route de l'Agenda 21 local, la d marche engag e par la ville en 2013 arrivant   son terme en 2016. En effet, si un certain nombre d'actions ont  t  mises en  uvre, d'autres restaient   conduire ou   supprimer du programme d'actions Agenda 21. Par ailleurs de nouvelles actions correspondant davantage aux aspirations de la nouvelle mandature et   l'actualit  de la Ville pouvaient  galement  tre ajout es dans une perspective notamment de transition  cologique du territoire. C'est dans cet esprit que l'Ifr ee est venu en appui des  lus et de la Direction g n rale, aux c t s de la Mission D veloppement durable, pour permettre la formalisation d'une nouvelle feuille de route.

L'Ifr ee a ainsi pris part   3 r unions de travail en pr sence de l' lu r f rent et du Directeur G n ral des services et a contribu    la formalisation de la r flexion en cours. Le document final a  t  mis en forme graphiquement par une personne en stage   la Mission d veloppement durable de la Ville.

L'Ifr ee est par ailleurs intervenu en appui de la r daction de plusieurs documents : le rapport D veloppement durable de la Ville, le dossier de r ponse   l'appel   projet de la DREAL, le dossier

de demande de poursuite de la reconnaissance ministérielle et les fiches de capitalisation de l'Agenda 21, notamment celle relative au travail mené dans le cadre de la Commission Extramunicipale du Développement durable.

### **Appui à l'animation de l'Agenda 21 interne**

#### **- Animation du groupe des référents Agenda 21 interne**

Les actions du programme d'actions Agenda 21 interne sont réparties en 3 thématiques : **l'optimisation des déplacements, le renforcement du bien-être et de l'épanouissement au travail et la réduction des déchets et de la consommation des fluides**. La mission Développement durable - aux cotés des services concernés et des « agents référents Agenda 21 » - assure la mise en place et le suivi de ces actions.

En 2015, l'Ifrée avait réalisé un travail important, aux côtés des référents, de la mission Développement durable et du Directeur Général des services, de suivi du plan d'action interne et de redéfinition du rôle et des missions des référents. En 2016, l'Ifrée a **contribué à la mobilisation de « nouvelles recrues »** (participation aux réflexions sur les modalités et supports de communication...) et **animé une réunion plénière avec l'ensemble des référents « Tous acteurs du développement durable »**, afin que ces derniers s'accordent sur les actions à mener et sur la manière d'engager collectivement le travail attendu.

#### **- Intégration du développement durable dans les projets de services :**

Suite à la réorganisation des services, un nouveau service a vu le jour, intitulé « Environnement ». Ce service fusionne deux services préexistants « Espace verts » et « Propreté Urbaine ». La mise en place de ce nouveau service nous avait semblé être une opportunité pour lancer le travail d'intégration du développement durable. L'objectif étant de permettre aux agents **d'identifier des valeurs communes liées à l'environnement et de se fédérer au sein de ce nouveau service**.

L'Ifrée a ainsi préparé et animé - en mobilisant à chaque fois 4 chargés de mission – deux journées de sensibilisation intitulées « **Gestion différenciée : partager les fondamentaux et les bonnes pratiques** » avec la quasi-totalité des 120 agents du service « Environnement ». A cette occasion, les agents ont pu repérer les points positifs et les points d'amélioration dans le fonctionnement actuel du service, découvrir la gestion écologique globale et les motivations de la Ville à la mettre en place, identifier les actions existantes et envisager de nouvelles actions relatives à la déclinaison cette gestion écologique dans les différents secteurs géographiques et enfin lister des arguments pour expliquer la gestion différenciée aux administrés.

L'Ifrée a ensuite rédigé la **synthèse de toutes les productions des agents**, synthèse qui leur sera resituée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

### **Appui à l'animation et à la mise en œuvre du volet territorial de l'Agenda 21**

#### **- Animation « d'équipe-projet » :**

La Ville a lancé en 2015 une **étude de faisabilité sur la cohabitation intergénérationnelle**. Pour mener à bien cette action, la collectivité s'est appuyée sur l'expertise d'un groupe de travail animé par l'Ifrée et composé d'acteurs locaux œuvrant dans les domaines du logement, de la jeunesse et des personnes âgées sur le territoire angoumois. Le nom d'« habitat partagé » a finalement été privilégié afin d'ouvrir la réflexion à des publics plus larges : « jeunes » (étudiants, apprentis, stagiaires...) et « accueillants » (foyers ayant une chambre libre à mettre à disposition en échange de menus services et/ou participation aux charges du logement : retraités, personnes âgées, familles...). Prenant le relais de la mission développement durable, le CCAS a souhaité porter en direct ce projet, notamment auprès de son public sénior.

En 2016, L'Ifrée a donc poursuivi sa mission d'appui en accompagnant particulièrement l'élue référente et la chargée de mission du CCAS :

- préparation, animation et suivi d'une **réunion de régulation avec l'élue référente et la chargée de mission CCAS** (24 février 2016) pour préparer la dernière réunion du groupe de travail des acteurs mobilisés et envisager les suites à donner à la démarche,

- organisation et animation de **3 entretiens collectifs ou « focus-groupes » auprès des publics ciblés par le projet**, « jeunes » et « seniors » (1er et 24 février 2016),
  - rédaction et remise d'une **synthèse des focus-groupes** à l'élue référente et à l'ensemble des participants au groupe de travail,
  - préparation, animation et suivi de la **dernière réunion du groupe de travail** composé des acteurs concernés du territoire le 3 mars 2016,
  - rédaction et remise d'un « **Rapport de synthèse des travaux d'étude concertée d'un projet d'habitat partagé** » à l'élue référente et à l'ensemble des participants au groupe de travail, en avril 2016,
  - mise en œuvre d'une **évaluation participative** de la démarche de co-construction (envoi d'un questionnaire en ligne, conduite d'entretiens téléphoniques complémentaires, préparation, animation et suivi d'une réunion bilan (30 juin 2016)).
- Animation relais entre les élus et les services de la Ville et les initiatives citoyennes angoumoises contribuant à la prise en compte du Développement durable :  
 Cette action s'est déclinée de 2 manières distinctes :
- a. Organisation et animation d'une **journée de rencontre des acteurs de l'accompagnement et de la mise en œuvre de démarches de développement durable sur le thème des « initiatives citoyennes »**, conjointement avec la **seconde édition des « Assises de la Ville bienveillante » portée par la nouvelle équipe municipale d'Angoulême**. Cette journée a réuni environ **90 participants et 14 intervenants-témoins**. Cet évènement a nécessité la mise en place de nombreuses réunions et visites préparatoires, avec notamment les agents de la mission Développement durable et de la direction de la Proximité et de la Citoyenneté, et a mobilisé une partie de l'équipe de l'Ifrée le jour J,
  - b. co-construction d'un programme de 3 **ateliers du Développement durable** dont les objectifs étaient à la fois de permettre aux participants d'en **savoir plus sur les projets phares de la Ville et de contribuer à l'état des lieux des projets ou initiatives citoyennes de prises en compte du Développement durable** sur le territoire, mais également de **renforcer l'interconnaissance entre les services de la ville, les acteurs locaux et les angoumoisins** et in fine **de développer ces initiatives**. Ces ateliers seront mis en œuvre durant l'année 2017.

### **Accompagnement de la démarche globale**

Tout au long de l'année, l'Ifrée a accompagné la mission Développement durable dans la réalisation de la démarche Agenda 21 (structuration en étapes, respect des échéances, définition d'alternatives, préparation des séances de travail, réalisation du plan d'actions...). Pour cela, des **temps de régulation bimensuels** (d'une demi à 1 journée) ont été programmés avec la chargée de mission Développement Durable (les 26 janvier, 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 3 août, 13 octobre et 20 décembre 2016). Pour certaines d'entre elles, ces réunions ont aussi été l'occasion de rencontrer le Directeur Général des services et/ou l'élue référente.

Par ailleurs, **plusieurs échanges par mail et des points téléphoniques** ont permis d'organiser ces différents temps de travail et réunions et de se projeter sur l'avancée de la démarche (6 et 7 janvier, 2 et 16 février, 2, 4 et 21 mars, 11 mai, 8 et 30 juin, 16 septembre, 10 et 31 octobre, 9 et 14 novembre, 5, 13, 21 et 22 décembre 2016), soit **environ 2 points par mois**.

### ➤ **Accompagnement à l'élaboration de la feuille de route 2015**

Suite au changement d'équipe municipale, l'Ifrée - aux côtés de la mission « Développement durable » de la Ville d'Angoulême - a conduit une série de 25 entretiens auprès des 12 adjoints au maire et de 13 conseillers municipaux dont les délégations semblaient proches des axes de l'Agenda 21 local, afin d'échanger sur cet Agenda 21 et faire des ponts avec le projet municipal (d'octobre à décembre 2014).

**Les résultats de ce travail ont été présentés lors d'une réunion de majorité en présence de Monsieur le Maire fin 2014.** L'Ifrée a ensuite mis en forme les documents définitifs : synthèse des entretiens, analyse et préconisations ainsi que le programme d'actions Agenda21 revisité. **Ces documents ont été envoyés à l'ensemble des élus en février 2015.**

➤ **Appui à l'intégration du développement durable dans les projets de services et les fiches de postes**

La nouvelle équipe municipale a engagé une complète réorganisation des services durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015. Le nouvel organigramme étant stabilisé depuis l'été 2015 - avec notamment la mise en place d'un nouveau service environnement – le travail a pu être initié à l'automne 2015.

Deux réunions préparatoires ont permis de tracer les contours de cet appui :

- Réunion en présence de la Directrice Générale Adjointe des Ressources Humaines, la Responsable de la Formation, la Responsable de la Mission Développement durable et l'Ifrée
- Réunion en présence de la Responsable de la Formation, le Directeur du nouveau service « Environnement », la Responsable de la Mission Développement durable et l'Ifrée

Formalisation de la méthodologie fin 2015 pour une mise en œuvre en 2016.

➤ **Accompagnement à la mise en œuvre du volet interne de l'Agenda 21**

Les référents Agenda 21 ont rencontré le Délégué Général des Services pour définir la feuille de route des référents. Ils se sont ensuite réunis une nouvelle fois pour approfondir les pistes évoquées avec le Délégué Général des Services et finaliser les aspects liés au fonctionnement (fiche de mission, temps de travail, lien avec les services pilotes...) dans la feuille de route 2016.

Pour définir les actions à mener, une réunion par groupe de travail thématique a ensuite été organisée avec les services concernés et des référents Agenda 21 interne : Groupe de travail « Optimisation des déplacements », Groupe de travail « Epanouissement des agents et bien-être au travail » et groupe de travail « Gestion des déchets et des fluides ». Ces séances de travail ont permis d'alimenter le tableau de bord de suivi des actions de l'Agenda 21 interne et de préciser les aspects liés au contenu de la feuille de route (actions).

➤ **Accompagnement à la mise en œuvre du volet territorial de l'Agenda 21**

Durant l'été, l'Ifrée est intervenu en appui à la mise en place d'une équipe-projet relative à la fiche Action 7 « **Contribuer à offrir des logements adaptés aux besoins et aux modes de vie de chacun** » et plus précisément au projet « **Etudier la cohabitation intergénérationnelle** » :

- Rédaction d'une note de synthèse sur la cohabitation intergénérationnelle
- Rédaction d'une proposition méthodologique pour mener à bien cette étude de faisabilité
- Identification des acteurs concernés et rédaction d'une proposition de courrier d'invitation pour le lancement de l'étude de faisabilité avec l'ensemble des acteurs concernés
- Préparation, animation et suivi d'une réunion de travail intermédiaire avec l'interlocutrice de la mission Développement durable de la ville pour cadrer ce travail
- Préparation, animation et suivi d'une rencontre avec l'élue référente pour lancer la mise en œuvre de l'équipe projet
- Préparation, animation et suivi d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés
- Préparation, animation et suivi d'une réunion de régulation avec l'élue référente, la mission Développement durable et le CCAS
- Organisation d'une rencontre avec le pilote (Local Jeune) d'un projet similaire à Poitiers avec l'élue référente et la chargée de mission développement durable de la Ville
- Préparation, animation et suivi d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés

*L'appui à ce projet se poursuit en 2016 (cf. fiche Angoulême/habitat partagé).*

➤ **Appui à la mise en œuvre du projet « Stop Gaspi »**

En 2014, l'Ifrée est venu en appui de la mission Développement Durable pour élaborer un diagnostic partagé dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de lutte contre le gaspillage alimentaire de l'ADEME et de la DRAAF (projet Stop gaspi). L'Ifrée a animé une réunion supplémentaire avec l'ensemble des membres du comité technique pour finaliser la liste des actions déjà en cours et celles à développer pour réduire davantage

le gaspillage alimentaire aux différentes étapes de la chaîne de restauration. Une réunion de calage avec les agents du Service Restauration et de la Mission Développement durable a permis de préparer cette réunion.

➤ **Accompagnement de la démarche globale**

L'Ifrée accompagne la mission Développement durable dans la réalisation de la démarche Agenda 21 (structuration en étapes, respect des échéances, définition d'alternatives, préparation des séances de travail, réalisation du plan d'actions...). Pour cela, des temps de régulation réguliers ont été programmés. Ces réunions ont souvent comporté des temps de travail avec le Délégué Général des Services de la ville suite au rattachement en direct de la mission Développement durable. Par ailleurs, plusieurs échanges par mail et des points téléphoniques réguliers (à minima un tous les 10 jours) ont permis d'organiser ces différents temps de travail et réunions et de se projeter sur l'avancée de la démarche.

➤ **Accompagnement à l'élaboration du dispositif de capitalisation du programme d'actions Agenda 21**

La réalisation de ce travail a pris des formes différentes avec la création d'une **Commission Extra-Municipale du Développement Durable présidée par le Maire** et l' élu en charge du Développement durable. Les membres de la Commission Extra-municipale du Développement Durable ont été invités à capitaliser le programme d'actions territorial de l'Agenda 21 de la Ville d'Angoulême. Ce programme étant programmé sur la période de février 2013 à février 2016.

Les participants ont analysé successivement l'avancée des 13 actions territoriales, pour en dégager des points d'enseignement et des pistes d'amélioration dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau programme d'actions Agenda 21/Développement durable en 2016. 4 réunions - préparées, animées et suivies par l'Ifrée - ont permis d'identifier un certain nombre d'enseignements et de propositions pour la suite de la démarche (animation co-organisée par l'Ifrée mais animée par la mission développement durable seule). Un point de régulation à ce sujet en présence de l' élu référent a eu lieu. *Ce travail donnera lieu à un document synthétique présenté aux élus début 2016.*

➤ **Accompagnement à l'élaboration d'un programme d'animation sur la biodiversité auprès de publics scolaires**

L'Ifrée est venu en appui de l'animateur rattaché à la mission Agenda 21 pour renforcer ses capacités d'ingénierie pédagogique, car en cours de formation BP JEPS EEDD (Education à l'environnement vers un développement durable (apprentissage)). Un temps de travail d'une journée a eu lieu et a été complété par des temps de suivi à distance au cours du second semestre. Cette jeune personne a obtenu fin 2015 la validation de son intervention en situation professionnelle (animation en milieu scolaire).